

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

8 octobre 2024



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 septembre 2024 et de la séance extraordinaire du 24 septembre 2024

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024 et de la séance extraordinaire du 24 septembre 2024, tel que présentés.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période du 25 septembre 2024 au 8 octobre 2024 au montant de 1 919 502,72 \$ tel que soumise par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Autorisation de virement de crédits

D'AUTORISER des virements budgétaires visant à octroyer des crédits supplémentaires financés par des revenus additionnels constatés au 31 août 2024 comme suit :

PROVENANCE	POSTE BUDGÉRAIRE	MONTANT
Contingences	02-130-00-499	100 000 \$
Revenus de permis	02-241-01-000	100 000 \$

DE PERMETTRE au directeur général et greffier-trésorier d'autoriser des virements d'un poste de contingence vers les postes déficitaires selon les besoins.

1. Administration et affaires courantes

1.5 Renouvellement de l'entente de déneigement avec le syndicat de la copropriété des Hameaux du Boisé – Autorisation de signature

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, le renouvellement de l'entente de déneigement à intervenir avec le Syndicat de la copropriété des Hameaux du boisé pour la période hivernale 2024-2025

1. Administration et affaires courantes

1.6 Protocole d'entente intermunicipale avec la Ville de Prévost relatif au partage des coûts d'entretien et de réfection d'infrastructures communes – 216^e Avenue

D'ADOPTER le budget d'entretien de la 216e Avenue pour l'année 2024 selon le calcul suivant :

QUOTE PART	MONTANT
Municipalité de Saint-Hippolyte	2 810,45 \$
Ville de Prévost	2 810,45 \$

1. Administration et affaires courantes

1.7 Adhésion à la télévision Basses-Laurentides (TVBL)

D'ADHÉRER à Télévision Basses-Laurentides à titre de membre institutionnel, au montant de 200 \$ plus les taxes applicables pour 2024-2025

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Autorisation d'aller en appel d'offres – Projet parc Connelly – Toit de patinoire, modules de jeux et parc de planche à roulettes

D'AUTORISER le Service des loisirs à aller en appel d'offres ou en demande de prix pour l'achat et l'installation des éléments suivants au parc Connelly :

- 1) Toit au-dessus de la patinoire
- 2) Modules de jeux pour enfants
- 3) Modules d'hébertisme et d'escalade
- 4) Parc de planche à roulettes
- 5) Parc de pétanques et terrains de pickleball

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Modification – Projet Connelly – Jeux d'eau

DE RETIRER les jeux d'eau du projet intergénérationnel au parc Connelly.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Autorisation d'aller en appel d'offres – Projet parc Connelly – Système de réfrigération

D'AUTORISER le Service des loisirs à aller en appel d'offres pour l'installation d'un système de réfrigération à la patinoire du parc Connelly

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Octroi de contrat – Étude de circulation dans le secteur du domaine de la Colline

D'OCTROYER le contrat pour une étude d'impact sur les déplacements à Équipe Laurence au montant de 13 700 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du documents de la demande de prix

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.5 Dépôt et avis de motion – Règlement n°1223-22-01 modifiant le Règlement n°1223-22 portant sur la constitution du comité consultatif en environnement et développement durable

Ce règlement a pour but d'ajuster la durée des mandats des membres afin d'assurer une certaine forme de permanence sur le comité, de même que d'attribuer la présidence du comité à un membre contribuable et non à un élu municipal.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

2.6 Dépôt et avis de motion – Règlement n°1225-22-01 modifiant le Règlement n°1225-22 relatif au déneigement des allées d'accès et des stationnements privés

Ce règlement a pour but d'encadrer les obligations des entrepreneurs relatives au déneigement des allées d'accès et des stationnements privés.

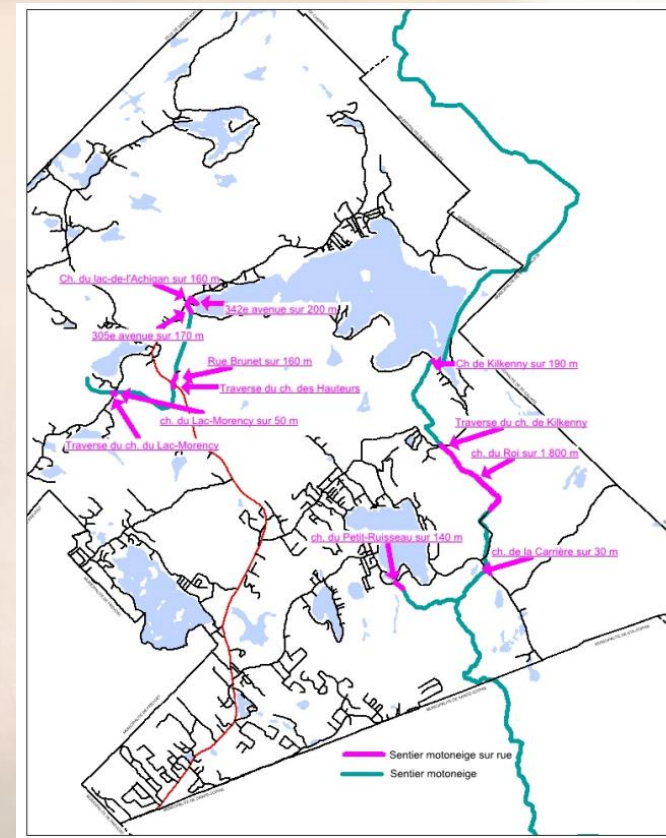
DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

2.7 Dépôt et avis de motion – Règlement n°1262-24 autorisant la circulation des véhicules hors route de type motoneige sur certaines portions de chemins publics

Ce règlement a pour but d'établir des règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route de type motoneige et en permettant la circulation sous réserve des conditions



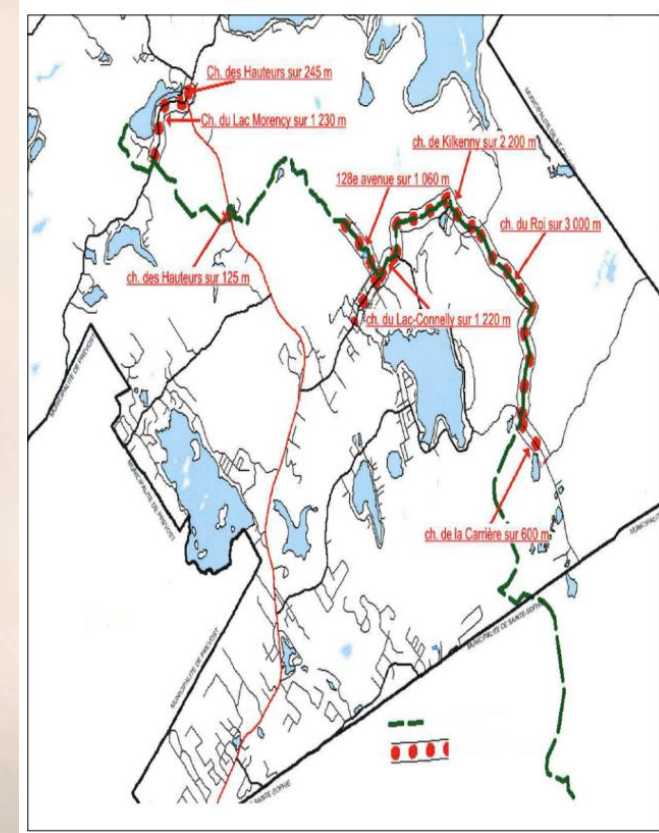
DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

2.8 Dépôt et avis de motion – Règlement n°1263-24 autorisant la circulation des véhicules hors route de type tout-terrain sur certaines portions de chemins publics

Ce règlement a pour but d'établir des règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route de type tout-terrain et en permettant la circulation sous réserve des conditions



DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.9 Adoption du Règlement n°1218-22-01 modifiant le Règlement n°1218-22 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(es) municipaux

D'ADOPTER le Règlement no 1218-22-01 modifiant le Règlement no 1218-22 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux, tel que présenté afin d'ajouter un article concernant l'interdiction d'ingérence par un membre du conseil dans l'administration quotidienne de la Municipalité

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.10 Adoption du Règlement n°1261-24 décrétant une dépense et un emprunt de 6 500 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal

D'ADOPTER le Règlement no 1261-24 décrétant une dépense et un emprunt de 6 500 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal, lequel sera financé par une taxe spéciale sur tous les immeubles imposables de la Municipalité d'après la valeur inscrite au rôle, et ce, sur une période de 20 ans

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

2024	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Administration générale, ressources humaines et communications			5	5	5	5	5	5	5			
Greffe			3	3	3	3	3	3	3			
Finances			4	4	4	4	3	3	3			
Travaux publics			15	26	26	28	28	27	27			
Urbanisme			6	6	5	6	6	6	6			
Environnement			5	5	7	6	6	7	7			
Loisirs			7	7	7	25	21	3	3			
Culture et bibliothèque			10	10	11	11	11	10	10			
Sécurité incendie			24	24	24	24	24	24	24			
Sécurité communautaire			3	4	16	24	25	2	2			
Parcs et espaces verts			6	8	7	7	7	8	8			

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel 30 septembre 2024



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 25 septembre 2024

Service: TRAVAUX PUBLICS

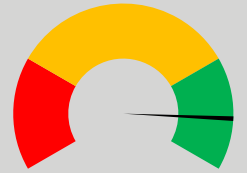
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - septembre 2024

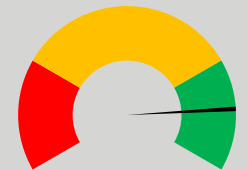
TRAVAUX PUBLICS	Demande		Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue	
ADMINISTRATION	0	0	0	2	2	
ARBRES	196	197	227	1 279	1 475	
CHEMIN	53	26	21	256	302	
DEMANDE INTERSERVICES	4	0	2	21	24	
DENEIGEMENT	3	1	0	21	24	
ECLAIRAGE	13	0	9	69	76	
EDIFICES MUNICIPAUX	0	0	0	4	4	
FOSSÉ	43	8	8	67	96	
LOISIRS ET CULTURE	0	0	0	2	2	
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	0	0	0	1	1	
ORDURES	2	1	3	5	7	
PARCS & ESPACES VERTS	0	0	0	1	1	
PONCEAU	26	7	6	40	57	
RAMASSER LES BRANCHES CITOYENS	1	0	0	1	2	
SIGNALISATION	0	4	1	49	47	
VOIRIE	10	0	0	14	19	
Total TRAVAUX PUBLICS	351	244	277	1 832	2 139	
Total	351	244	277	1 832	2 139	

MENSUEL



88 %

CUMULATIF



86 %

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel Échéancier des grands travaux 2024

ROUTES	EMPLACEMENTS	*DATES PEUVENT VARIER
Ch. du Lac-Connelly	Du # 859 jusqu'au chemin de la Carrière sur une distance de 686 mètres	29 avril au 31 mai
120 ^e avenue	Au complet sur une distance de 128 mètres	8 juillet au 9 août
Rue de la Colline	De la route 333 jusqu'à la rue du Soleil sur une distance de 167 mètres	8 juillet au 9 août
Croissant des Hauteurs	Au complet sur une distance de 194 mètres	12 août au 13 septembre
Rue Ogilvy Ouest	De la rue Ogilvy Est jusqu'au # 16 Ogilvy Ouest sur une distance de 188 mètres	3 juin au 5 juillet
Rue Tracy	De la rue Angus jusqu'à la rue Ogilvy Est sur une distance de 265 mètres	3 juin au 5 juillet
Rue Bellevue	De la rue Angus jusqu'à la rue Montaubois sur une distance de 290 mètres	3 juin au 5 juillet
Chemin du lac du Pin-Rouge	De la 520 ^e avenue jusqu'à la 545 ^e Avenue sur une distance de 908 mètres	3 juin au 5 juillet
Chemin des Quatorze-Îles	De la 202 ^e avenue jusqu'à la 216 ^e Avenue sur une distance de 840 mètres	29 avril au 31 mai

*** Les dates peuvent varier selon la disponibilité des sous-traitants et la météo.**

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel Réparation et nouveau pavage – Travaux 2024

ROUTES	FOSSÉS	ÉMONDAGE	CORRECTION PONCEAUX/ ROCHES	PULVÉRISATION PAVAGE	PAVAGE	ACCOTEMENT
Ch. du Lac-Connelly	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
120 ^e avenue	60 %	100 %	60 %	100 %	0 %	0 %
Rue de la Colline	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %
Croissant des Hauteurs	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %
Rue Ogilvy Ouest	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %
Rue Tracy	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %
Rue Bellevue	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %
Chemin du lac du Pin-Rouge	100 %	100 %	100 %	100 %	50 %	0 %
Chemin des Quatorze-Îles	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	50 %

* Les dates peuvent varier selon la disponibilité des sous-traitants et la météo.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel Activités à venir en octobre

- Opération de colmatage de nids-de-poule;
 - Nivelage et réparation des chemins;
 - Pavage à la pièce;
 - Retrait des dos d'âne, balises et ralentisseurs de vitesses;
 - Vidange des trous d'homme et des bassins à sédiments;
 - Construction des accotements sur le chemin des Quatorze-Îles, dans le secteur de la réserve Ogilvy, sur le chemin du Lac-du-Pin-Rouge, sur la rue de la Colline, sur la 120^e Avenue et sur le Croissant des Hauteurs;
 - Débroussaillage, émondage, abattage et déchiquetage d'arbres le long des routes;
 - Mise en réserve des abrasifs d'hiver.
-
- **RAPPEL:**
 - Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.
 - Remplir le formulaire en ligne pour recevoir des matériaux d'excavation.



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

Municipalité de Saint-Hippolyte
2223, chemin des Fleurs
Saint-Hippolyte
J6A 1A1
Téléphone : (450) 563-2505 Télécopieur : (450) 563-2507

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

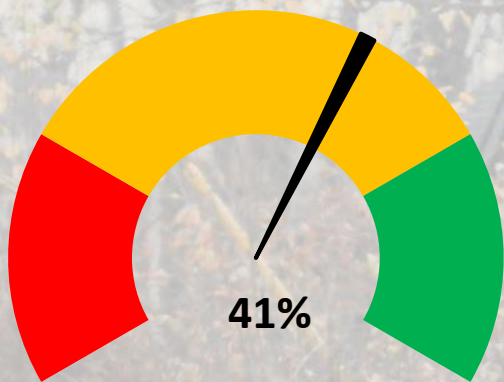
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Coupes d'arbres (moins de 10 arbres)	38
Installation septique	15
Rénovation / amélioration rés. +5000\$	8
Construction neuve maison	7
Ouvrage de prélèvement des eaux	7
Remise	7
Galerie, patio, perron, véranda ouverte	3
Piscine creusée	3

Comparatif	Mensuel (au 25 septembre 2024)			Annuel		
	2024	2023	Diff.	2024	2023	Diff.
Nombre émis	111	113	- 2	1 078	999	79
Valeur totale	4 162 405 \$	5 940 483 \$	- 1 778 078 \$	52 794 463 \$	56 420 148 \$	- 3 625 685 \$
Résidence						
▪ Nombre	7	8	- 1	78	73	5
▪ Valeur	2 552 000 \$	2 830 000 \$	- 278 000 \$	30 892 464 \$	30 782 738 \$	- 109 726 \$
Installation septique	15	14	1	132	96	36

5. Urbanisme

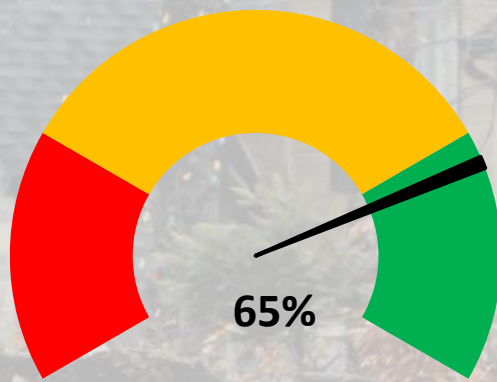
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et requêtes

REQUÊTES - **SEPTEMBRE** 2024



Reçues	17
Complétées	7

REQUÊTES - **ANNÉE** 2024



Reçues	78
Complétées	51

Requête(s) reçue(s) en septembre	Nombre
Bâtiments accessoires	2
Bâtiments principaux	4
Constructions accessoires	3
Permis & certificats	6
Terrain	1

Requête(s) complétée(s) en septembre	Nombre
Bâtiments accessoires	3
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	4
Terrain	0

5. Urbanisme

Demandes de dérogations mineures

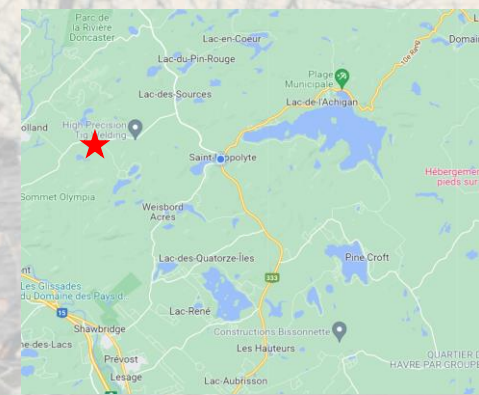
DÉROGATIONS MINEURES



5. Urbanisme

5.2 DDM 2024-0026 : 551-553, chemin de Mont-Rolland

La demande consiste à autoriser, pour l'habitation unifamiliale, de régulariser un empiétement de 2,02 mètres dans la marge arrière de 8 mètres exigée pour un terrain de plus de 1 500 m² dans la zone H-300.



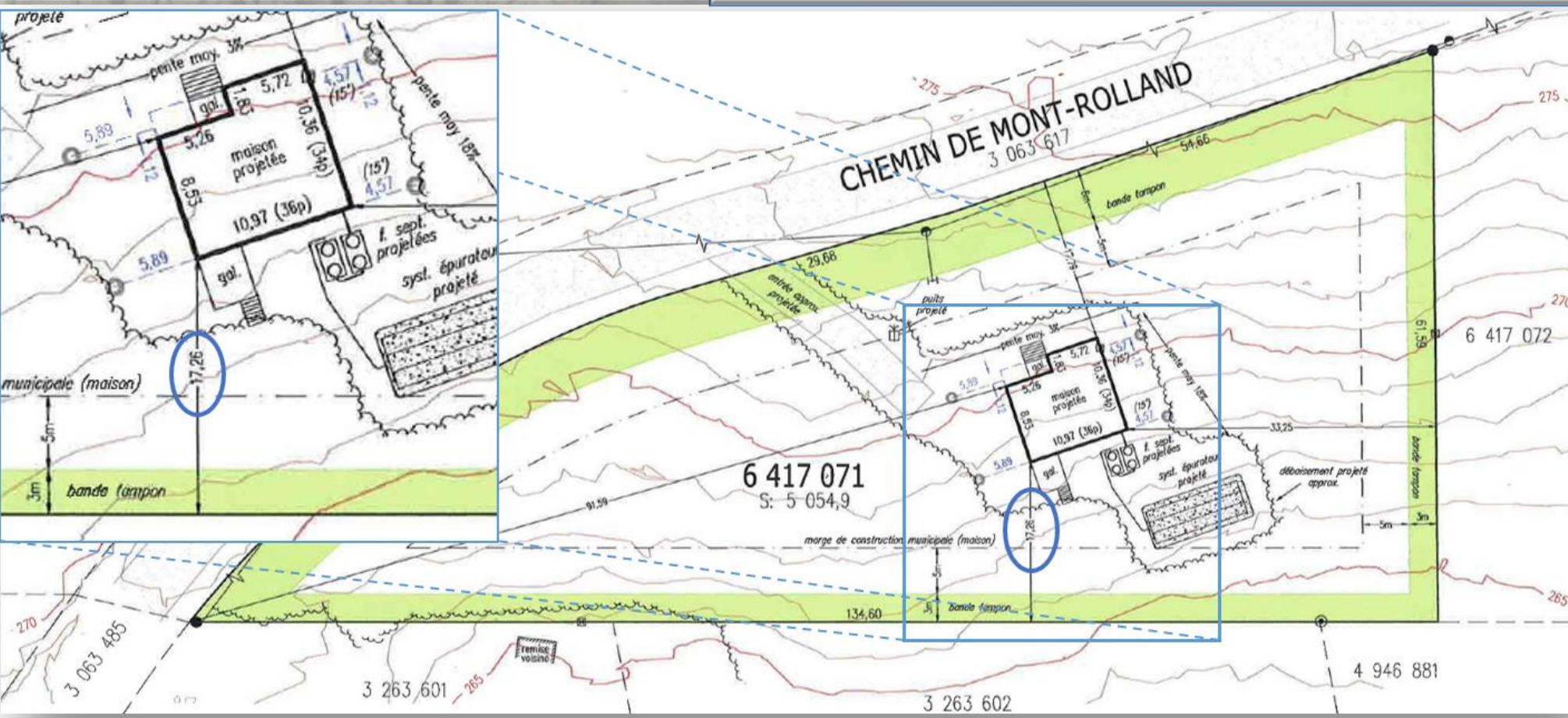
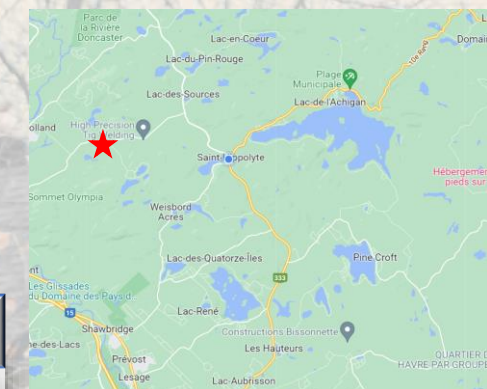
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2024-0026 : 551-553, chemin de Mont-Rolland...suite

Certificat d'implantation : 17,26 m de la marge arrière

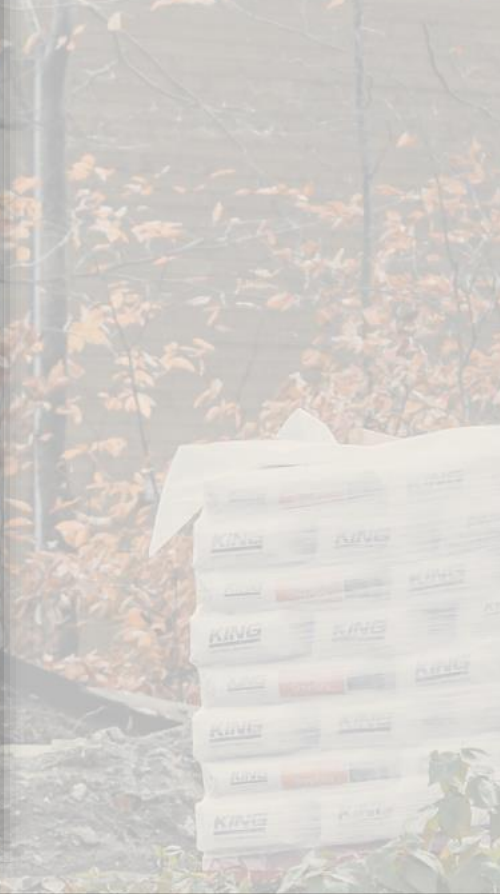
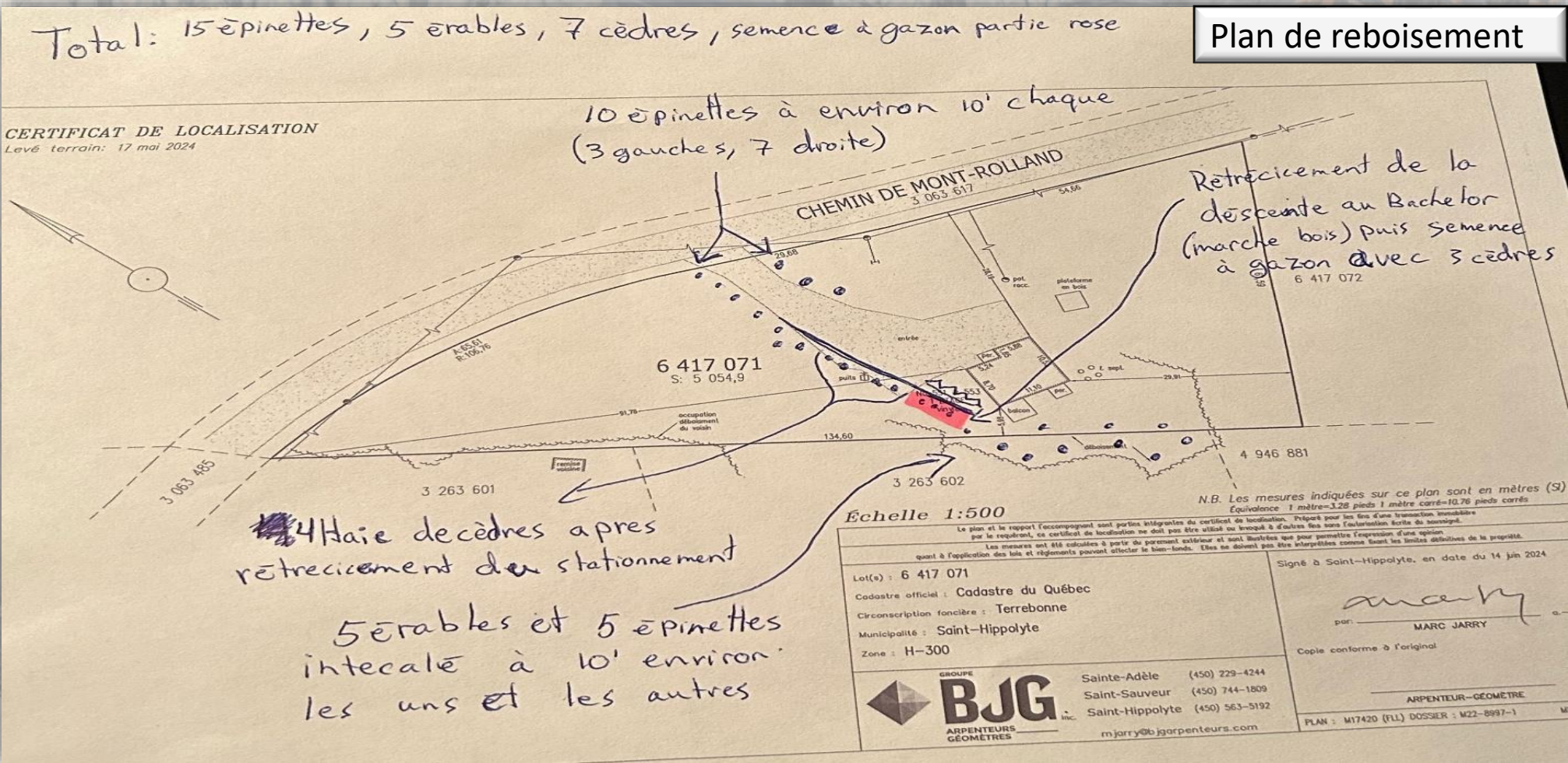
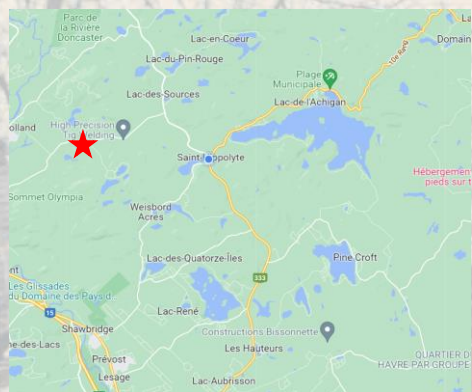


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2024-0026 : 551-553, chemin de Mont-Rolland...suite



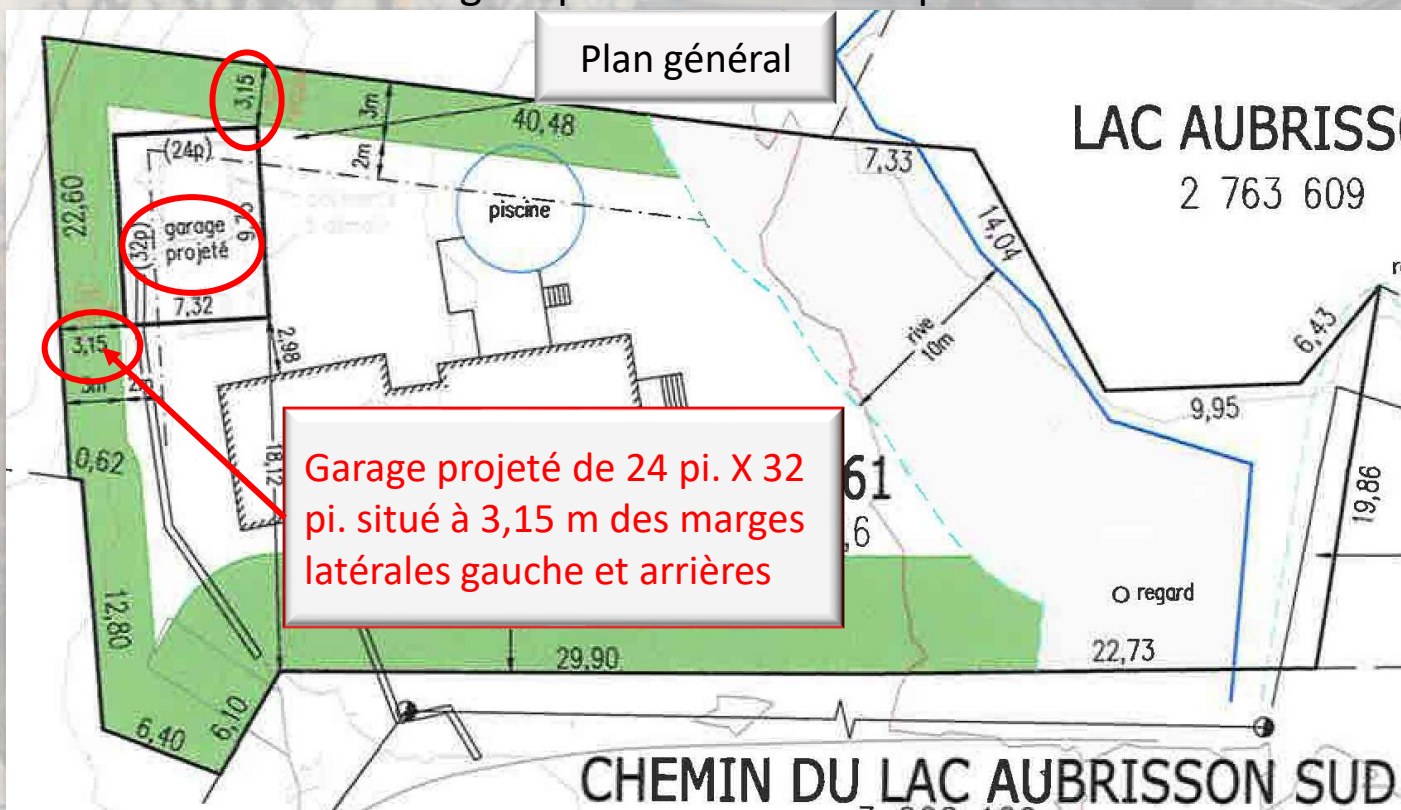
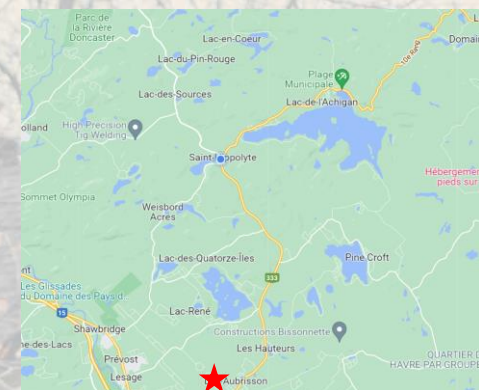
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2024-0028 : 31, chemin du Lac-Aubrisson

La demande consiste à autoriser, pour un garage détaché projeté, un empiétement de 1,09 mètre dans les marges arrière et latérale gauche, marges de 5 mètres chacune exigées pour un terrain de plus de 1 500 m² dans la zone H-119.

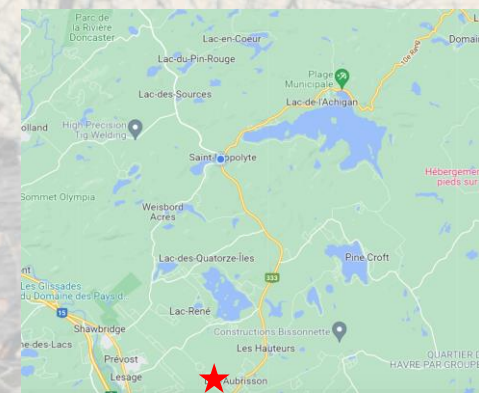


RECOMMANDATION

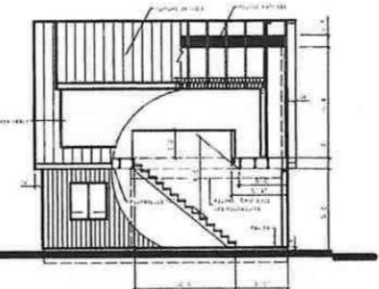
Les membres du CCU recommandent de **REFUSER** la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2024-0028 : 31, chemin du Lac-Aubrisson...suite



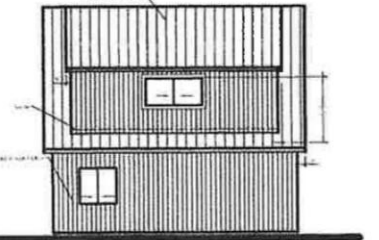
Garage projeté



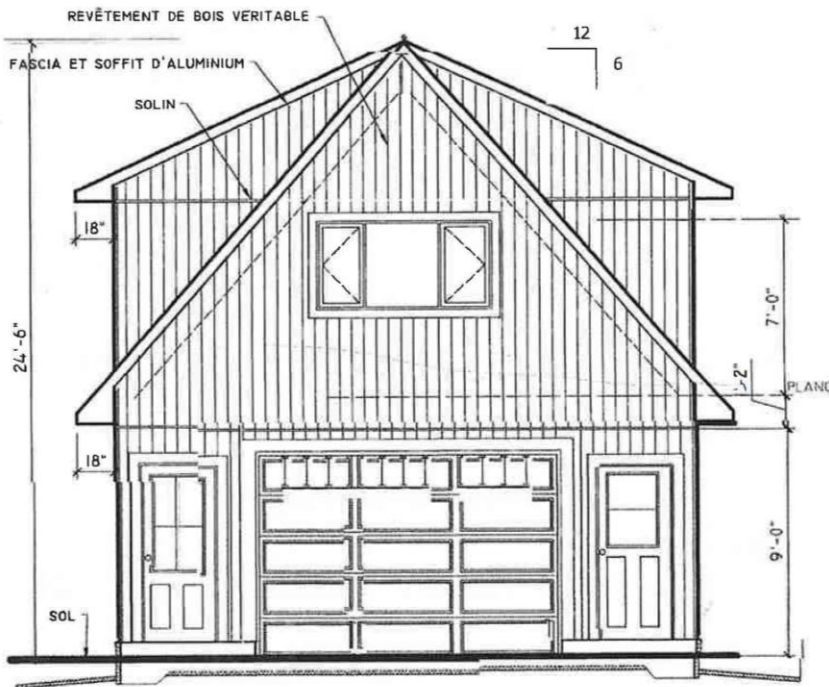
Coupe B B'



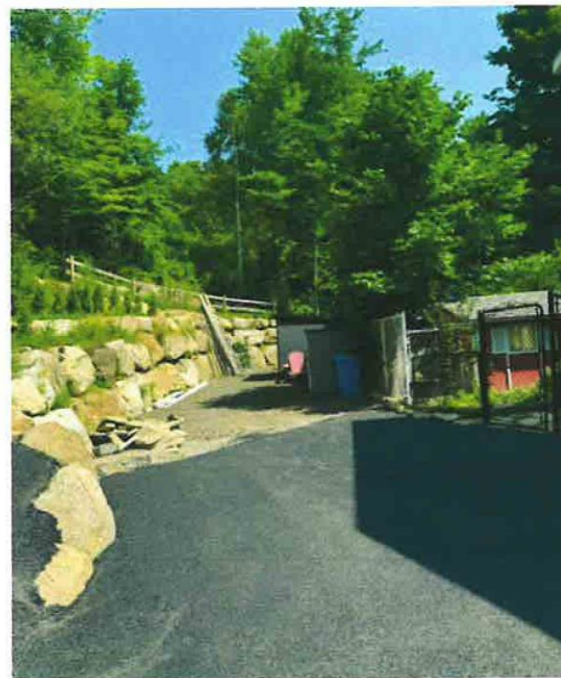
Élévation arrière



Élévation latérale gauche



Élévation principale



Stationnement asphalté qui donne sur le devant du futur garage



Muret mitoyen avec le 37, Aubrisson Nord

Photos de l'emplacement

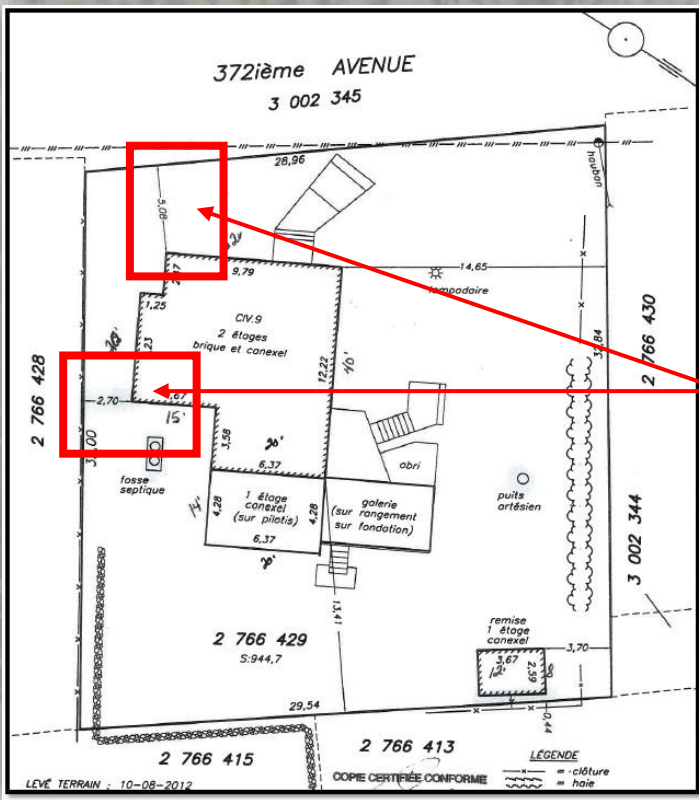
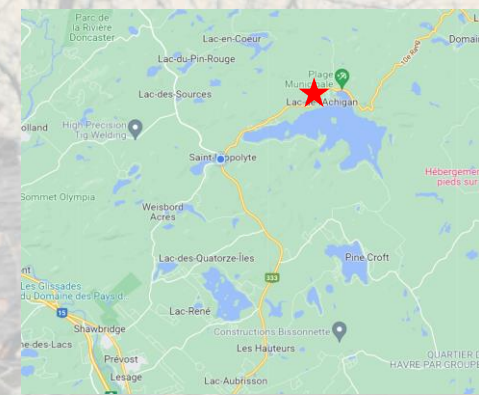
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **REFUSER** la DDM

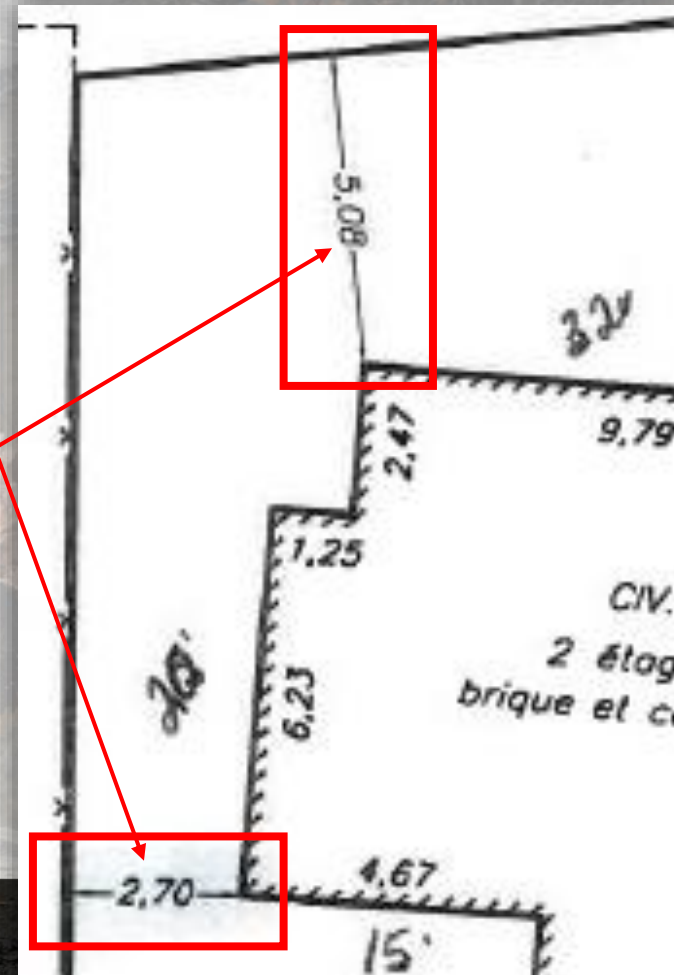
5. Urbanisme

5.4 DDM 2024-0030 : 9, 372^e Avenue

La demande consiste à autoriser, pour la résidence existante, des empiétements de 0,57 m dans la marge avant de 5 m et de 1,66 m dans la marge latérale droite de 5 m pour un terrain de moins de 1 500 m² de la zone H-311.



Certificat de localisation 2012 :
Marge avant conforme de 5,08m
& Marge latérale non-conforme de 2,7m

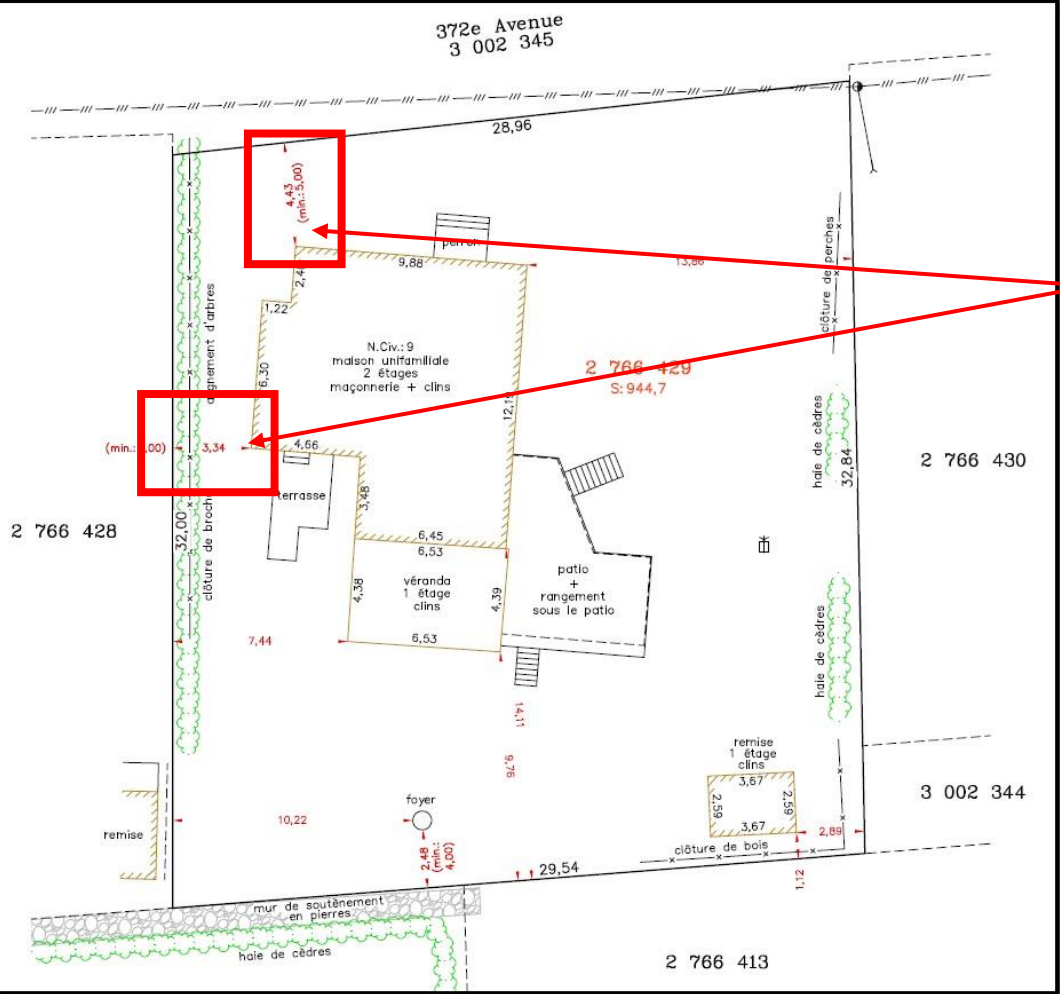
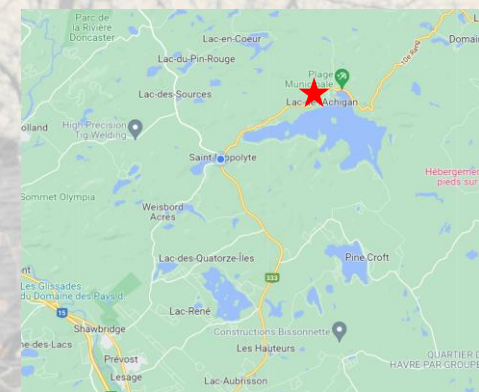


RECOMMANDATION

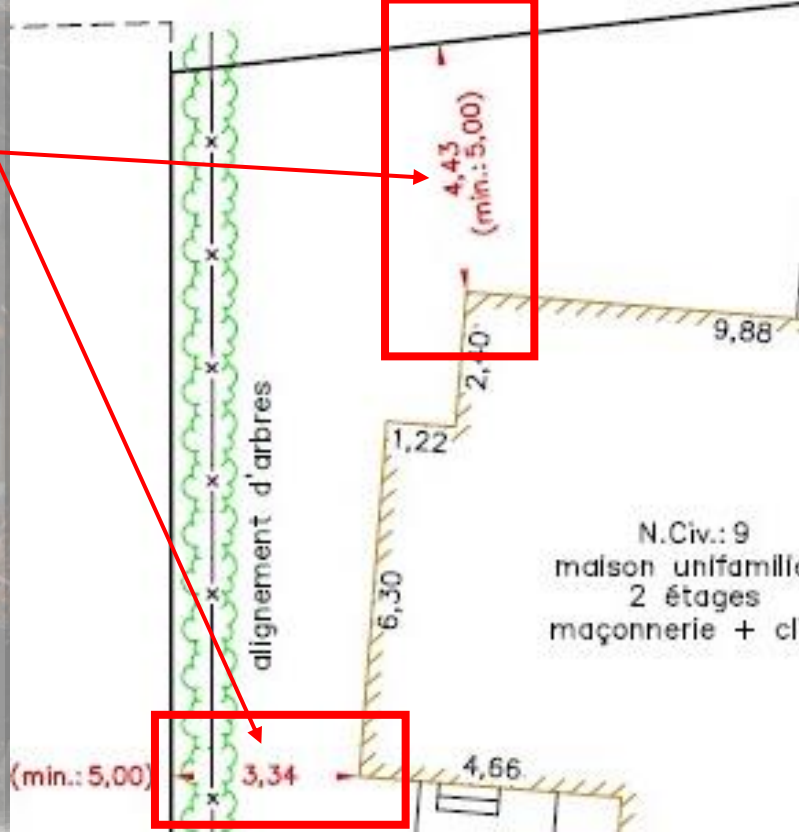
Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.4 DDM 2024-0030 : 9, 372^e Avenue...suite

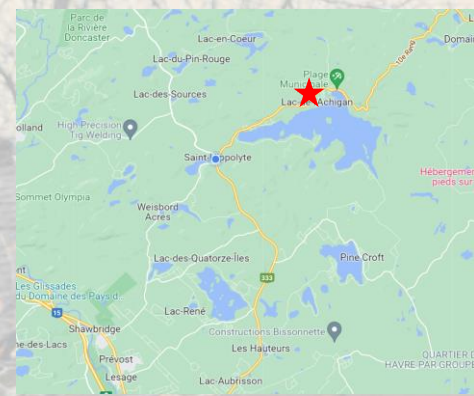


Certificat de localisation 2023 :
Marge avant non-conforme de 4,43 m & marge latérale non-conforme de 3,34 m



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM



Arrière

5. Urbanisme

5.4 DDM 2024-0030 : 9, 372^e Avenue...suite



Façade



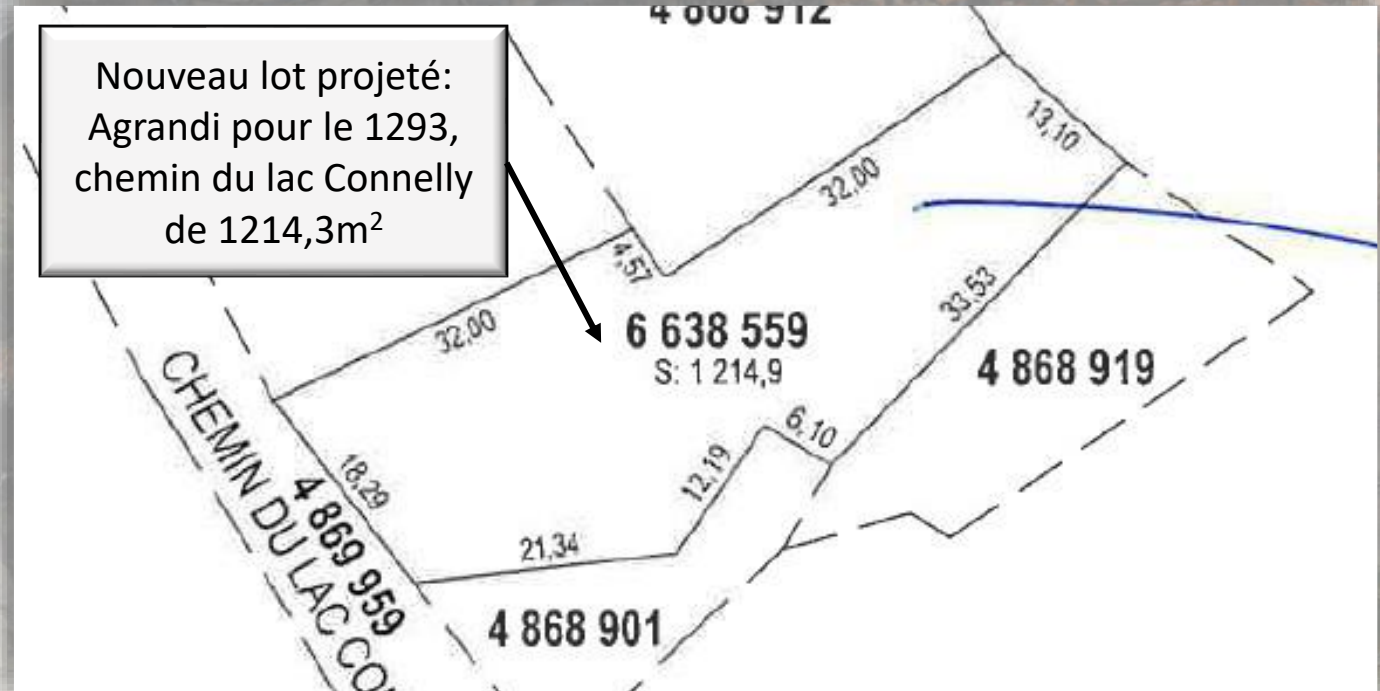
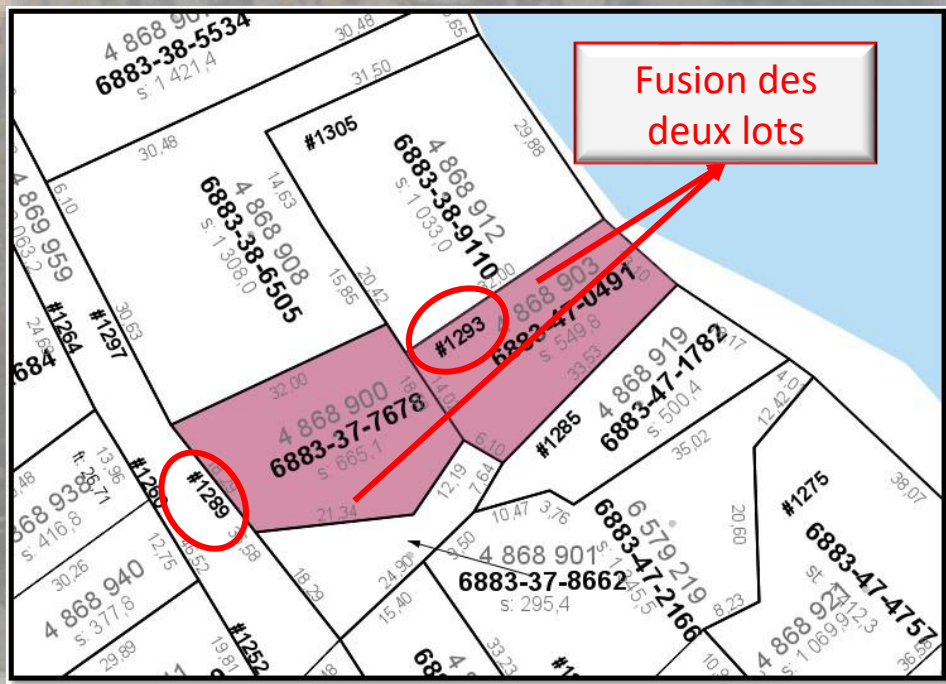
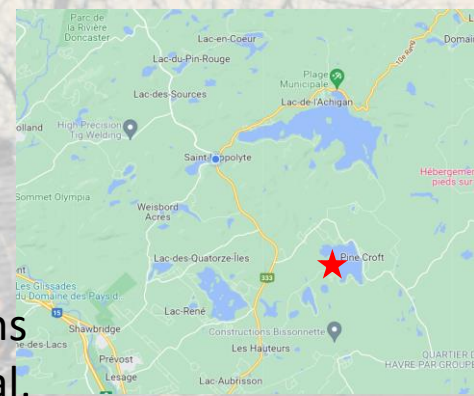
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.5 DDM 2024-0031 : 1293, chemin du Lac-Connelly

La demande consiste à autoriser, pour le garage détaché existant, que celui-ci empiète dans l'espace formé par le prolongement des plans de façade du « nouveau » bâtiment principal, pour l'abri à bois existant, que celui-ci soit en cour avant du « nouveau » terrain plutôt qu'en cour latérale ou arrière et, pour une remise projetée, que celle-ci ait une superficie de 24 m² plutôt que 18 m², et ce, sur un terrain agrandi, mais de moins de 3 000 m².



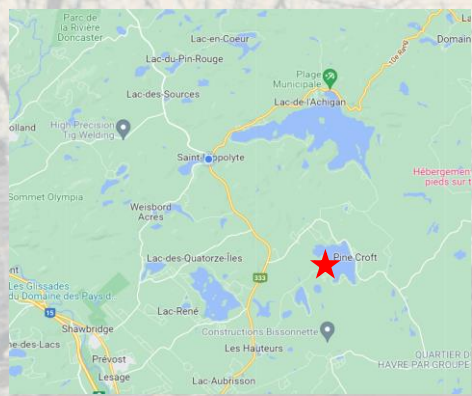
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

Remise projetée

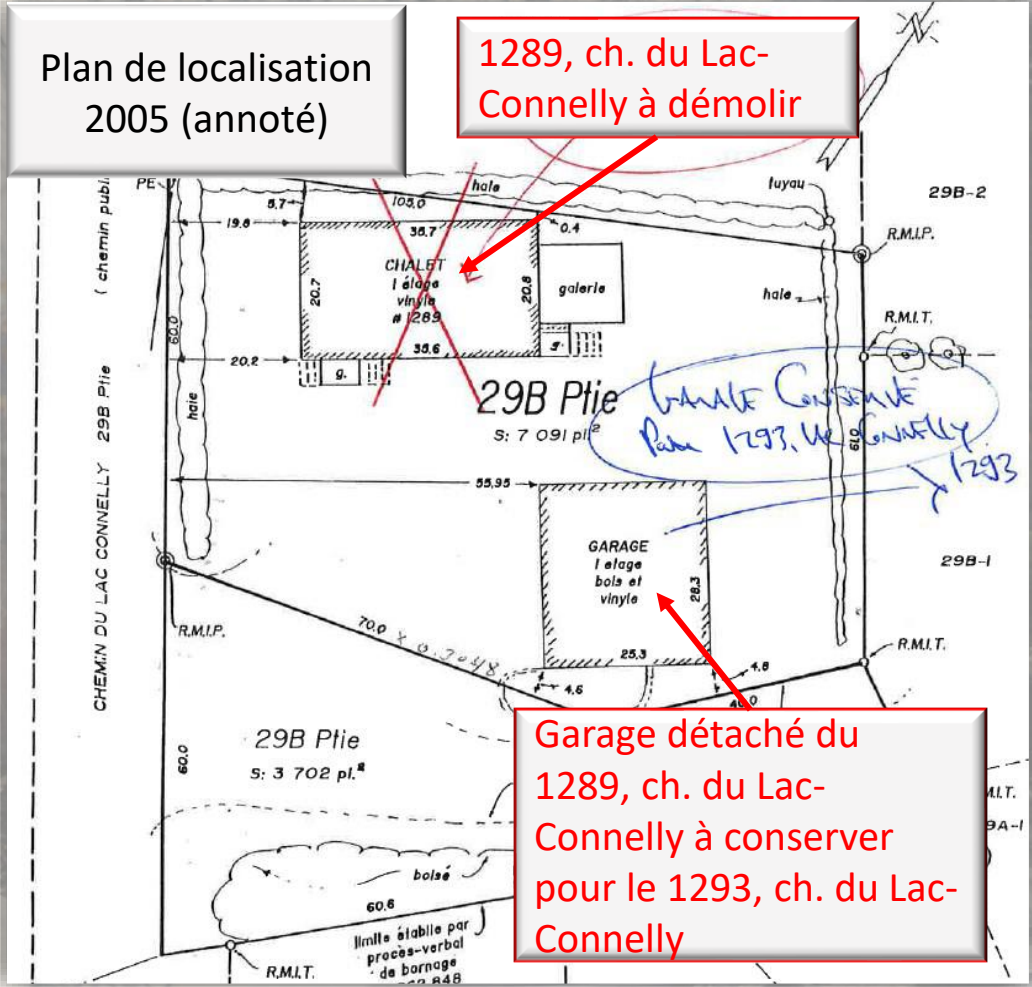
5. Urbanisme

5.5 DDM 2024-0031 : 1293, chemin du Lac-Connelly...suite



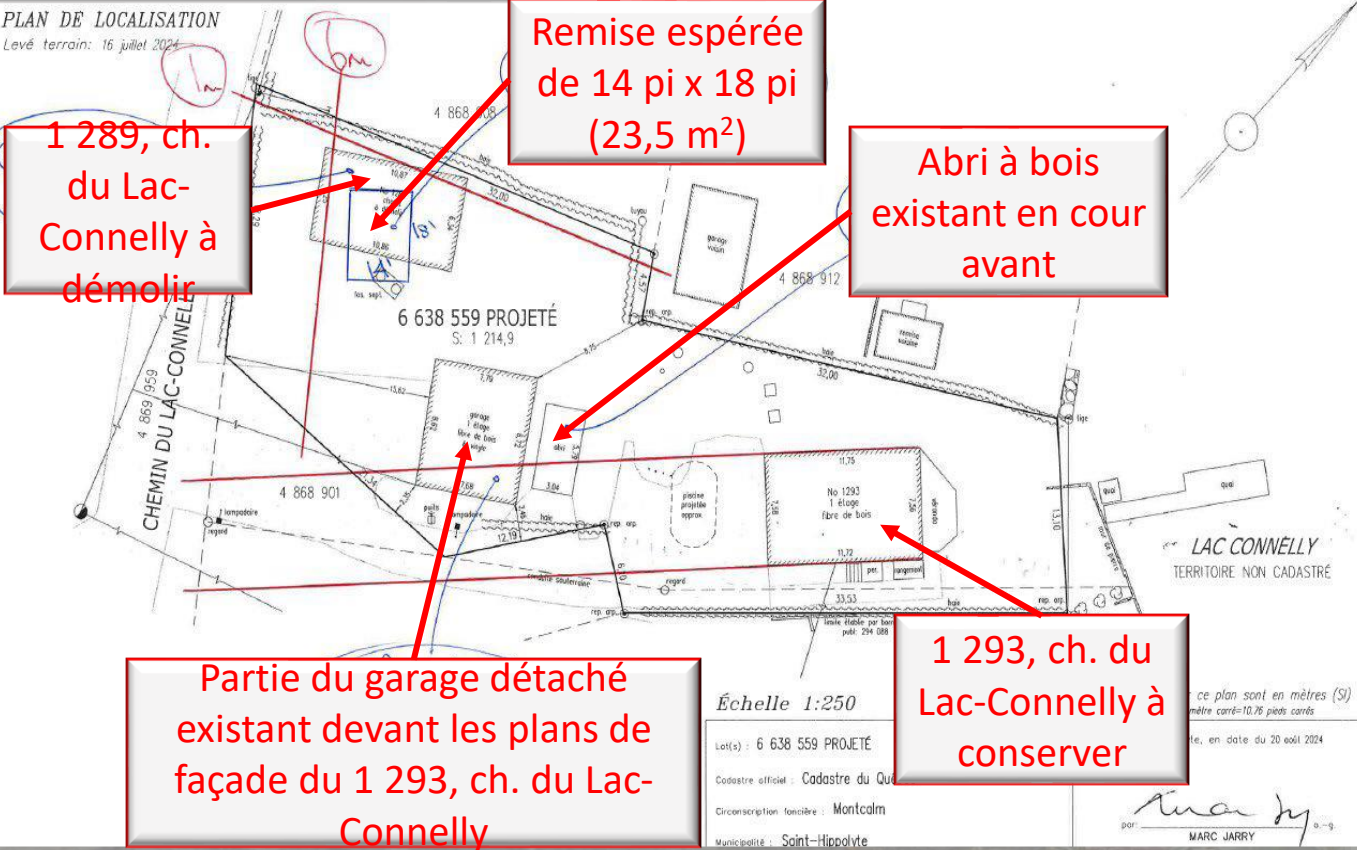
Plan de localisation 2005 (annoté)

1289, ch. du Lac-Connelly à démolir



Garage détaché du 1289, ch. du Lac-Connelly à conserver pour le 1293, ch. du Lac-Connelly

Plan de localisation 2024 (annoté)



1 289, ch. du Lac-Connelly à démolir

Remise espérée de 14 pi x 18 pi (23,5 m²)

Abri à bois existant en cour avant

Partie du garage détaché existant devant les plans de façade du 1 293, ch. du Lac-Connelly

1 293, ch. du Lac-Connelly à conserver

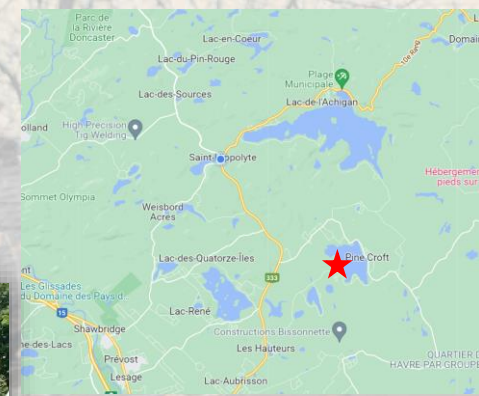
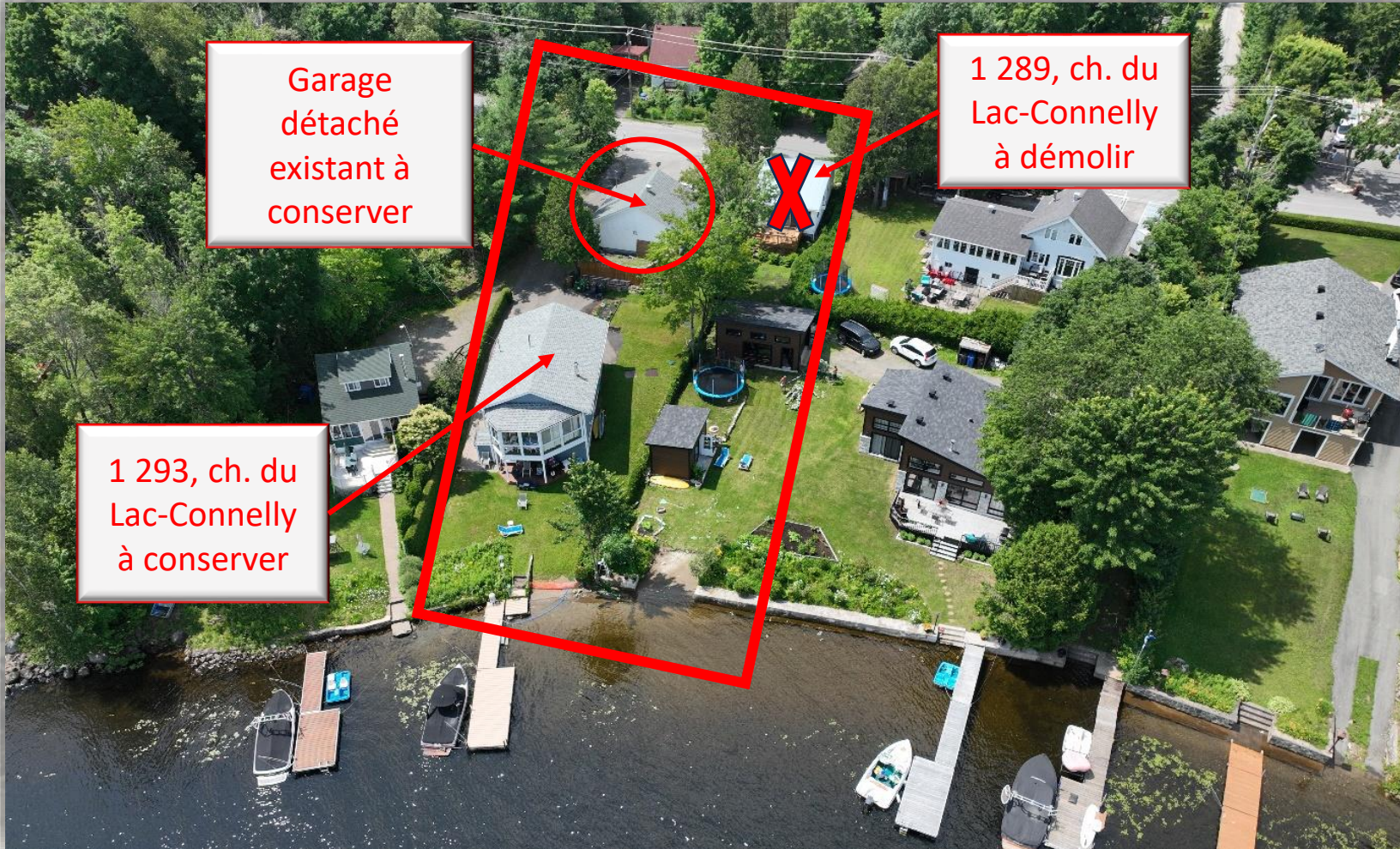
Échelle 1:250
Lot(s) : 6 638 559 PROJETÉ
Cadastré officiel : Cadastre du Québec
Circoscription foncière : Montcalm
Municipalité : Saint-Hippolyte
MARC JARRY

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.5 DDM 2024-0031 : 1293, chemin du Lac-Connelly...suite



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

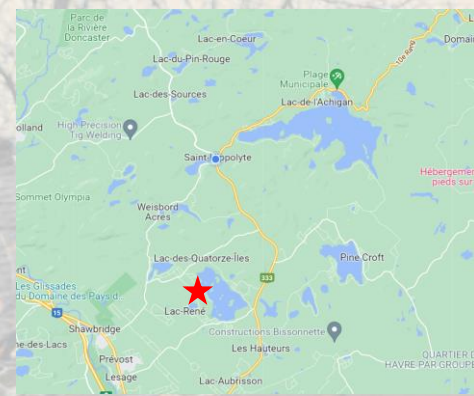
PIIA

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale



5. Urbanisme

5.6 PIIA 2024-0021: 125, 217^e Avenue...suite



Modélisations 3D



RECOMMANDATION

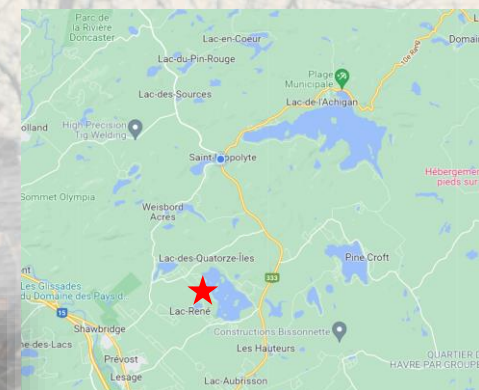
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2024-0021: 125, 217^e Avenue...suite



Revêtements extérieurs
Toiture en bardeaux
d'asphalte « Gris
double » et revêtement
de mur en Gentek
« Granit »



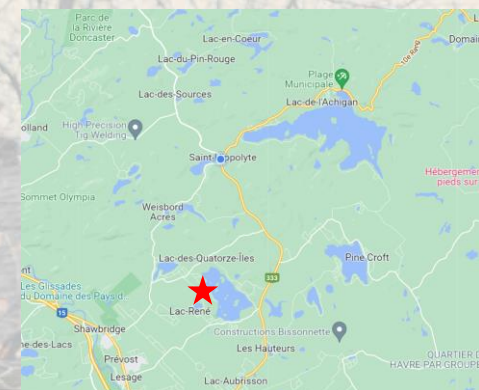
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2024-0021: 125, 217^e Avenue...suite

Maisons voisines



111, 217e Avenue



131, 217e Avenue



128, 217e Avenue



120, 217e Avenue



135, 217e Avenue



119, 217e Avenue

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Inspection des bandes riveraines

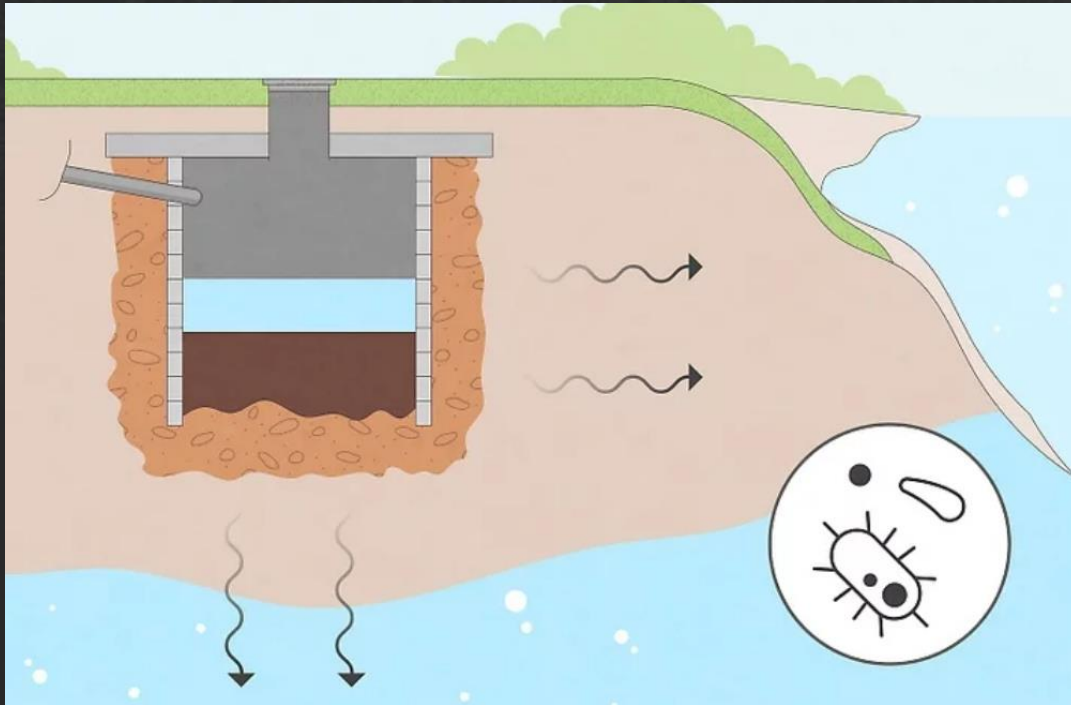
RIVE DE 10 OU 15 M NATURELLE	RIVE DE 10 OU 15 M AMÉNAGÉE
167 (35%)	316 (65%)

Lac	Nb terrains 5 m conforme	Nb terrains 5 m non conforme	Nb dossiers ouverts ou à ouvrir	Total terrains inspectés au 23 septembre 2024	Nb total de terrains riverains
De l'Achigan	51	77 (60%)	46	128 (31%)	412
Anguille	0	3 (100%)	3	3 (50%)	6
Beaver	8	0	1	8 (100%)	8
Cœur	2	0	0	2 (2%)	111
Connelly	70	109 (61%)	82	179 (65%)	277
Cornu	29	3 (9%)	7	32 (100%)	32
Écho	15	5 (25%)	6	20 (12%)	170
Montaubois	39	6 (13%)	4	45 (100%)	45
Morency	9	1 (3%)	1	10 (26%)	38
Renoir	7	1 (13%)	1	8 (100%)	8
Riv. Pashby (du ch. du Lac-de-l'Achigan jusqu'au lac)	2	13 (87%)	11	15 (31%)	49
Tracy	29	4 (12%)	2	33 (100%)	33
Total	261 (54%)	222 (46%)	164 (34%)	483 (32%)	1513

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques de remplacement des puisards



SECTEUR	NB PUISARDS	NB PERMIS
À l'Ours	4	1
Bleu	10	1
Connelly	56	10
Cornu	7	2
De l'Achigan	58	8
Des Hauteurs	7	2
Du Pin Rouge	9	1
Écho	40	8
En Coeur	2	0
Fournelle	11	0
Maillé	8	1
Mont Rolland	8	0
Morency	7	1
Spino	2	0
Sud	12	2
TOTAL	241	37

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel



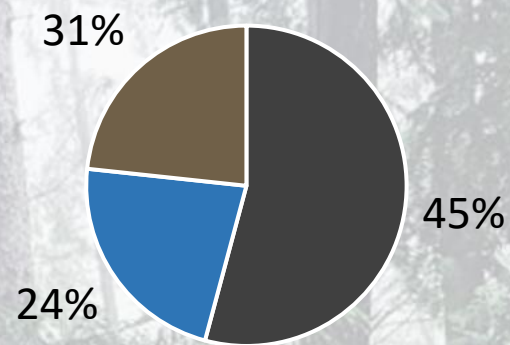
2023	2024
247	239

2023	2024
133	136

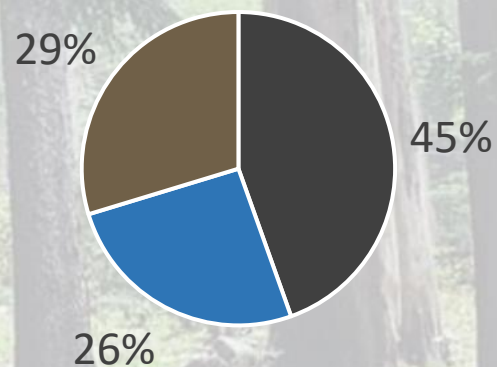
2023	2024
173	152

Comparaison des tonnages produits pour août 2023 vs 2024

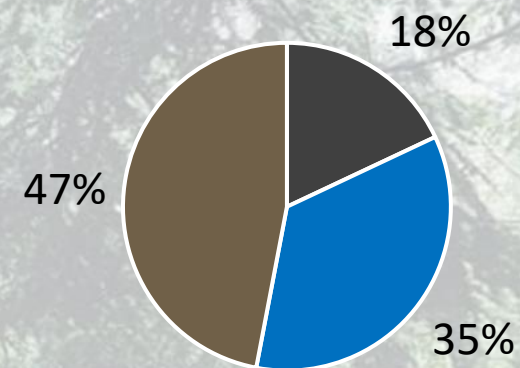
Répartition des matières résiduelles % août 2023



Répartition des matières résiduelles % août 2024



Répartition théorique des matières résiduelles produites



- Déchets
- Recyclage
- Matières organiques

6. Environnement

6.2 Appui à la création d'une aire protégée sur des lots publics de la Municipalité

DE CONFIRMER l'adoption par la Municipalité du projet de création d'une aire protégée sur ces lots publics portant les numéros 3 062 427, 3 063 673, 3 063 675 et 3 338 748 du cadastre du Québec d'une superficie totale de 398 217,19 mètres carrés, soit près de 40 hectares situés sur le territoire de la Municipalité;

QUE la Municipalité de Saint-Hippolyte soumette à la MRC de La Rivière-du-Nord le projet de création d'une aire protégée sur les terres publiques de la Municipalité;

QUE la demande soit adressée à la MRC dans le but que le conseil des maires de la MRC de La Rivière-du-Nord appuie ledit projet et que le conseil des maires se positionne quant à la reconnaissance d'aires protégées sur son territoire

6. Environnement

6.3 Renouvellement de mandats au comité consultatif en environnement et développement durable

CONSIDÉRANT QUE les mandats de madame Sonia Vibert et de madame Christiane Chabot se terminent en octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE les mandats de madame Chantale Morissette et de monsieur François Racine se terminaient en juillet 2024;

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Benoit Rivard;

CONSIDÉRANT QUE monsieur François Racine et madame Sonia Vibert ne souhaitent pas renouveler leurs mandats;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service de l'environnement;

DE RENOUVELER les mandats de madame Chantale Morissette et de madame Christiane Chabot pour une période d'un an au comité consultatif en environnement et développement durable

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

10^e anniversaire – nouvelle bibliothèque

Le 19 septembre se déroulait le 5 à 7 soulignant le 10^e anniversaire de la nouvelle bibliothèque sise dans le noyau villageois depuis 2014.

Pour l'occasion, une exposition unique de photos d'archives témoignant de l'histoire de la bibliothèque ainsi qu'une collection de chapeaux dédiés à l'animation de Madame Tourne-Page.

En plus de ce vernissage, les visiteurs ont pu participer à une activité unique, soit une bibliothèque vivante.

Une soixantaine de citoyens ont participé à cet événement.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Journées de la culture

C'est le 28 septembre que se déroulaient les activités entourant les Journées de la culture au Parc du Grand-Héron.

Près de 150 personnes sont venues assister ou participer à diverses activités telles que le maquillage intergénérationnel, des matchs d'improvisation, peinture en direct avec l'artiste Cyrus Rouhani ainsi qu'une prestation de slam par Marc Sauvageau.

La Municipalité a d'ailleurs profité de l'occasion pour faire le dévoilement de sa nouvelle politique culturelle.



Les journées de la culture

Parc du Grand-Héron

Samedi 28 sept.

10 h à 15 h

- Maquillage intergénérationnel
- Matchs d'improvisation
- Peinture en direct
- Prestation de slam


SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir

OCT
**11 et
25**

Vins et musiques du monde

Parc du Grand-Héron – Inscription obligatoires

OCT
12

Atelier d'écriture pour enfants avec l'auteure Dominyck Desjardins

Bibliothèque 13 h à 14 h 30

OCT
12

Educazoo Halloween

Bibliothèque

Atelier 1 : 12 h 30 à 13 h 30

Atelier 2 : 13 h 45 à 14 h 45

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Inscriptions - session d'automne

Les inscriptions à la session d'automne se sont terminées le 25 septembre et un nombre record de 467 inscriptions ont été enregistrées. Du jamais vu à Saint-Hippolyte!

Parmi les nouveautés, notons les activités pour enfants **1,2,3 on bouge !**, **Sportif.ve** et **Sport au max** qui auront lieu les samedis matins à l'école des Hauteurs.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Nouvel itinéraire - festival des sentiers 2024

Les participants au 5 km et 10 km auront droit à un nouvel itinéraire dans le cadre des courses en sentiers du 26 octobre prochain. La nouvelle boucle empruntera principalement les sentiers de ski no. 2 et 3, puis les sentiers de raquettes 3 et 4. La première moitié du parcours sera un peu moins exigeante au point de vue technique mais comportera son lot de difficultés avec près de 100 m de dénivelé positif par boucle de 5 km.

À noter que l'itinéraire des courses de 1 km et de 2 km demeure le même.

Les inscriptions se terminent le 24 octobre.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

OCT

12

Souper Amico

École des Hauteurs

OCT

26

Festival des sentiers

Centre de plein air Roger-Cabana

OCT

31

Halloween des pompiers et du Club Optimiste

Centre des loisirs et de la vie communautaire, 16 h

NOV

02

Souper dansant – Club de l'Âge d'Or

École des Hauteurs

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Octroi d'une aide financière – Association protection environnement du Lac Bleu

D'OCTROYER, et ce, conformément à la politique d'aide aux organismes sans but lucratif de Saint-Hippolyte, une aide financière à l'Association protection environnement Lac Bleu au montant de 1 900,43 \$ laquelle sera payable en entier immédiatement, les activités ayant déjà été réalisées et le rapport financier ayant déjà été remis

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.3 Protocole d'entente avec le Club Fondateur Laurentides – Autorisation de signature

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;

D'OCTROYER une subvention de 100 \$ par citoyens inscrits âgés de 17 ans et moins



**Fondateurs
Laurentides**

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.4 Autorisation de collecte de fonds – La Grande Guignolée 2024 de Moisson Laurentides

D'AUTORISER Moisson Laurentides à tenir une collecte de fonds aux deux points de collecte suivants :

- sur le chemin du Lac-Bleu, près de l'intersection du chemin des Hauteurs;
- sur le chemin du Lac-de-l'Achigan, près de l'intersection du chemin des Hauteurs



Moisson
Laurentides
banque alimentaire

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Feu de bâtiment

Un incendie de bâtiment s'est déclaré le vendredi 13 septembre sur la rue de l'Ascension. Le feu se situait dans la cuisine. Grâce au travail professionnel des pompiers, la résidence fut protégée de l'élément destructeur.

Rappel : En cas d'incendie, retenez que vous devez informer votre assureur de la situation dès que possible afin les procédures de remise en état de votre résidence soient entamées.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Premier Répondant

Les pompiers premiers répondants ont été alertés pour une intervention de type accident de la route avec blessés le 20 septembre. L'accident impliquant deux véhicules est survenu à l'angle du chemin des Hauteurs et du chemin du Lac-Connelly. Heureusement, on ne dénombre aucune conséquence grave, et ce, malgré l'impact violent.

Rappel de sécurité: les usagers de la route doivent redoubler de vigilance lors de leurs passages aux intersections avec le chemin des Hauteurs. Nous comptons déjà trois accidents dans ce secteur en autant de mois.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois
Changez vos piles!



Caserne

Le Service sécurité incendie tient à vous rappeler que c'est dans la nuit du 2 au 3 novembre prochain qu'aura lieu le changement d'heure. Qui dit changement d'heure, dit changement de pile dans vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone!

Voici les liens en ce qui concerne la vérification et l'entretien des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/equipements-securite-incendie-maison/avertisseurs-de-fumee#c71526>

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/equipements-securite-incendie-maison/avertisseurs-de-monoxyde-de-carbone#c75339>

Avez-vous un

avertisseur de fumée ?



Les incendies mortels surviennent surtout la nuit. Pensez-y ! Vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée qui fonctionne pour vous réveiller !

▶ **Installez des avertisseurs de fumée et vérifiez leur bon fonctionnement.**

Rappelez-vous, le feu ne dort jamais !



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois

Pourquoi changer les piles au six mois ?

- Tout simplement parce que les piles 9 volts standard possèdent une capacité d'énergie optimale évalué à six mois.

Comment effectuer la vérification et l'entretien de vos avertisseurs ?

- Vérifiez vos avertisseurs chaque mois, en appuyant sur le bouton d'essai quelques secondes pour entendre le signal sonore.;
- Nettoyez les appareils à piles en passant légèrement l'aspirateur à l'intérieur et à l'extérieur du boîtier;
- Nettoyez les appareils photoélectriques à l'extérieur seulement, car il ne faut jamais les ouvrir;
- Ne peinturez jamais les avertisseurs;

Attention !

- ▶ Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche sourdine de l'appareil.
- ▶ N'appliquez jamais de peinture sur l'avertisseur de fumée. S'il est peint, remplacez-le.



Pas d'avertisseur :
c'est mortel !

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois

- Remplacez les piles des avertisseurs de fumée quand vous entendez un signal sonore intermittent et lorsque vous emménagez dans un nouveau logis;
- Remplacez vos avertisseurs tous les 10 ans à partir de la date de fabrication.;
- Suivre les recommandations du fabricant;

L'avertisseur de fumée sauve des vies!

Source : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/securite-incendie/equipements-securite-incendie/depliant_avertisseur.pdf

Ils ne sont pas éternels...



Un avertisseur de fumée a une durée de vie de **10 ans**.



Un avertisseur de monoxyde de carbone a une durée de vie de **5 à 10 ans** à partir de son activation. Consultez les directives du fabricant.

Vérifiez la date de fabrication de vos avertisseurs de fumée; si cette date est absente, remplacez-les dès aujourd'hui!

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

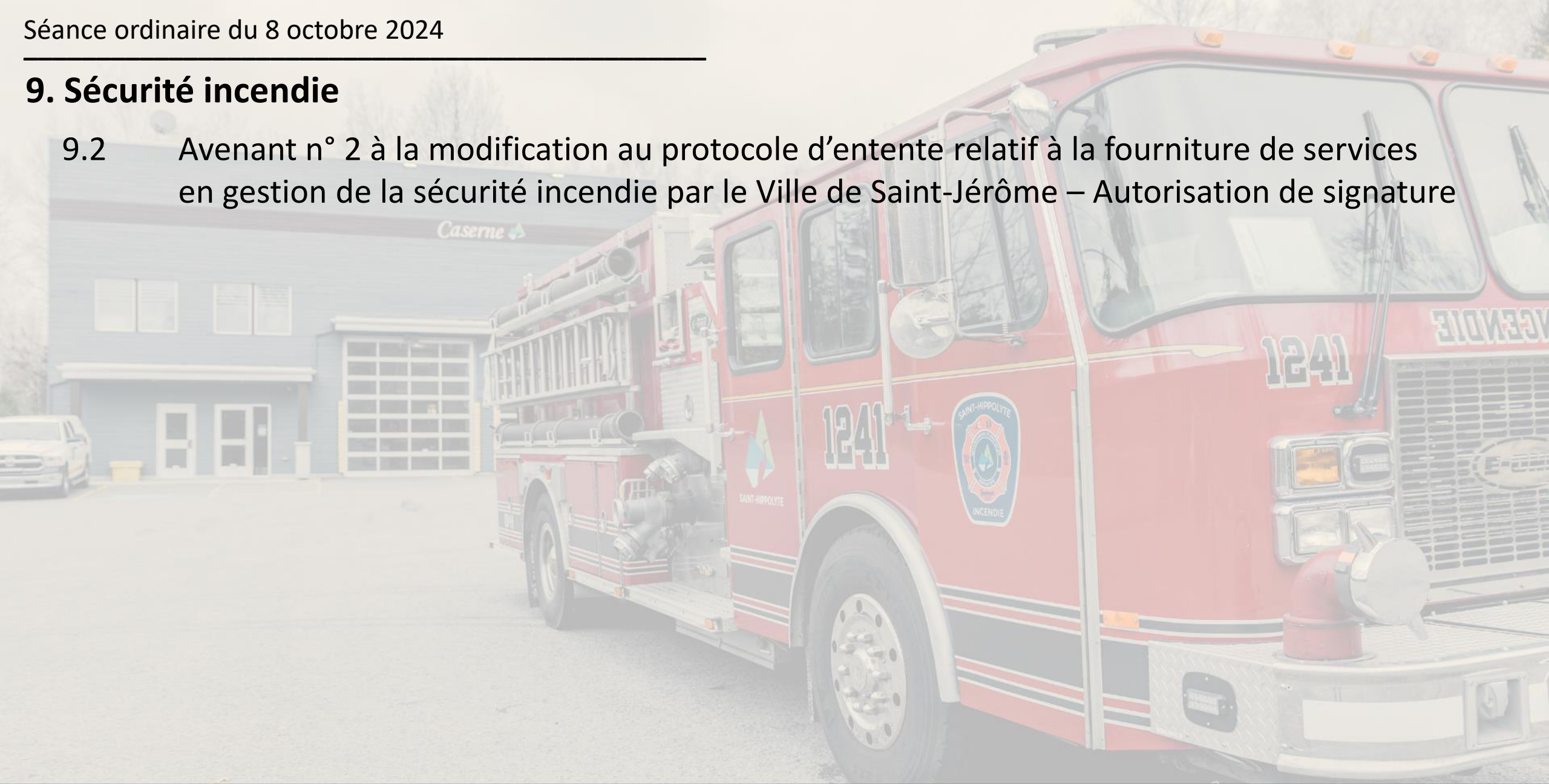
Statistiques d'intervention

Nature des interventions	2024 (Jan à Sept)	2023 (Jan à Dec)
Interventions incendie	430	391
Premiers répondants	100	180
Total	530	527

Nature des interventions	Juillet 2024
Entraide	3
Inondation	0
Feu de débris	1
Feu de forêt ou herbes	0
Feu de bâtiment	1
Désincarcération	1
Système d'alarme en opération	5
Accident de la route	4
Branches en contact avec des fils électriques	1
Déversement	1
Vérification de feu à ciel ouvert	3
Administratif	1
Premiers répondants	15
Total	54

9. Sécurité incendie

- 9.2 Avenant n° 2 à la modification au protocole d'entente relatif à la fourniture de services en gestion de la sécurité incendie par le Ville de Saint-Jérôme – Autorisation de signature



SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

NAUTIQUES ET SUR GLACE

Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	2
Lac Connelly	0
Lac Écho	0
Lac Bleu	0
Autres lacs	0

TERRESTRES

Types d'intervention	Nombre
Nuisance	18
Animal	7
SPCA	11
Enquête Airbnb	1
Enquête diverse	0
Privé	0
Environnement	2
Urbanisme	3
Insalubrité	2
Suivi de dossiers	34

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Sécurité routière

La Sûreté du Québec a effectué un blitz de présence sur le territoire de la municipalité.

Une concentration a été faite sur les artères suivantes:

- Chemin du Lac-Bertrand
- Chemin du Lac-de-l'Achigan
- Chemin des Quatorze-Îles
- La route 333
- Chemin du Lac-Bleu

La présence de la SQ a été remarquée par les citoyens et plusieurs constats d'infraction ont été remis aux contrevenants.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

La chasse sur l'ensemble du territoire

La chasse au Québec se pratique tant sur les terres du domaine de l'État que sur celles du domaine privé. Des modalités particulières de gestion de la faune s'appliquent à certaines parties de ces terres.

Terres privées et milieu périurbain

Toute personne qui désire chasser sur une propriété privée doit obtenir la permission du propriétaire pour y accéder. De plus, en milieu périurbain, le chasseur doit tenir compte de la présence des autres citoyens dans la pratique de son activité.

À cette fin, il aura avantage à consulter le document [la chasse à l'aube du XXI^e siècle \(PDF 573 Ko\)](#) et à favoriser l'application des conseils qui s'y trouvent.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Rappel de heures d'ouverture du débarcadère

6 septembre au 31 octobre

Le débarcadère municipal suit l'horaire d'ouverture et de fermeture. Nous demandons aux propriétaires d'embarcation de respecter cet horaire, et ce, spécifiquement entre le 6 septembre et le 31 octobre 2023, le débarcadère étant ouvert le jeudi, le vendredi, le samedi, le dimanche et le lundi, de 9 h 30 à 16 h 30.

Après le 31 octobre,

L'ouverture se fera sur appel et des frais s'appliqueront pour les plaisanciers.

Bonne fin de saison à tous!



PÉRIODE DE QUESTIONS

05:00



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE